

FONTENAI LES LOUVETS

Plan Local d'Urbanisme

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
en date du2008 approuvant la
révision du Plan d'Occupation des Sols et sa transformation
en Plan Local d'Urbanisme

Fait à Saint Denis sur Sarthon, le

Le Président

Mis pour être annexé à la délibération du 26 février 2008 :
« Approbation du PLU Intercommunal »

Fait à Saint Denis sur Sarthon,
Le Président,
Michel JULIEN

Servitudes d'utilité publique

Echelle : 1/5000 ème

5.2.2.1 n° 1



Servitude AC1 : Servitude pour la protection
des monuments historiques (inscrits)

Servitude EL7 : Servitude d'alignement

Servitude PT3 : Servitude relative aux communications
téléphoniques et télégraphiques

